



Déclassifié<sup>1</sup>

AS/Soc (2017) PV 08 add

20 janvier 2017

Asocpv08add\_2017

## Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

### Procès-verbal

#### de l'audition sur « La sûreté et la sécurité nucléaires en Europe », tenue le mercredi 6 décembre 2017 de 14h30 à 16 heures à Paris

Etant donné le rapport préparé actuellement sur « La sûreté et la sécurité nucléaire en Europe » (Rapporteuse : Mme Emine Nur Günay, Turquie, CE), la Commission a **tenu** une audition avec la participation de :

- M. Michael Kuske, Chef adjoint de l'Unité D1 « Coordination EURATOM, questions juridiques et relations internationales », Direction D de l'énergie nucléaire, de la sûreté et de l'ITER, Direction générale de l'énergie, Commission européenne ;
- M. Roger Spautz, chargé de campagne sur le nucléaire, Greenpeace.

**M. Kürkçü**, second vice-président, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Il rappelle que la Commission a eu un premier débat sur la question à sa réunion de septembre 2017. Suite à l'exposé introductif de Mme Günay, rapporteure, les experts prendront la parole avant que les membres de la Commission n'entament le débat. L'Agence pour l'énergie nucléaire ne peut pas participer à l'audition, mais elle reste disposée à déléguer un participant officiel à l'audition de la prochaine réunion au cours de la partie de session de janvier 2018 à laquelle un expert de plus prendra très probablement part.

**Mme Günay** rappelle aux membres que les préoccupations concernant la sûreté de la centrale nucléaire en cours de construction au Bélarus ont été le point de départ de son rapport, dont la portée a été élargie de façon à couvrir l'ensemble des problèmes de sûreté et de sécurité du nucléaire en Europe d'un point de vue politique et dans un souci d'impartialité. Les membres de l'APCE, qui sont des responsables politiques, ont besoin de l'éclairage d'experts sur les normes et les niveaux de sûreté opérationnelle des installations nucléaires (y compris en ce qui concerne le choix des sites et leur stabilité géologique), et sur la dimension extérieure – la sécurité nucléaire – qui recouvre divers risques éventuels (comme les événements climatiques ou les interventions humaines). Le parc de centrales nucléaires d'Europe est vieillissant (66 centrales ont plus d'une trentaine d'années) et demande une attention accrue. Il appartient à chaque pays de faire ses choix énergétiques. Cependant, l'utilisation en toute sécurité de l'énergie nucléaire est une préoccupation réelle commune à l'ensemble des Européens. L'élaboration du rapport en question impliquera davantage de visites d'information et d'auditions.

**M. Kuske** présente brièvement le traité EURATOM de 1957, qui a créé la Communauté européenne de l'énergie atomique, rattachée, mais juridiquement distincte de l'Union européenne. La Commission européenne axe son travail concernant l'énergie nucléaire sur la sûreté radiologique, laissant aux Etats membres la gestion des questions de sécurité extérieures et du mix des sources d'énergie au niveau national. A cette fin, elle a mis en place un cadre politique général et contraignant, comportant plusieurs directives, tandis que le Conseil de l'Union européenne a présenté un cadre général de politique énergétique tenant compte des objectifs liés au climat. La Directive sur la sûreté nucléaire de 2009, telle que modifiée en 2014 après les tests de résistance réalisés à la suite de la catastrophe de Fukushima, a défini des règles de

<sup>1</sup> Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 22 janvier 2018 à Strasbourg.

sûreté commune pour les installations nucléaires. La Directive sur la gestion des déchets radioactifs et des combustibles usés prévoit des règles pour éliminer en toute sécurité les matériels radioactifs usés. De plus, la Directive de 2014 sur la protection radiologique de la population et des travailleurs (directive sur les normes de sûreté de base) englobe également les exigences de préparation aux situations d'urgence.

La sûreté nucléaire vise avant tout à empêcher la libération en grande échelle de radioactivité même en cas d'accident. La Commission elle-même n'a aucun pouvoir dans ce domaine. Seuls les régulateurs nationaux sont habilités en ce sens. En outre, des critères ont été définis en matière de transparence et de culture de la sûreté. Le cadre de préparation aux situations d'urgence comporte nécessairement une dimension de transfrontalière. Une coordination spéciale est prévue avec l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), y compris en ce qui concerne la surveillance radiologique en toutes circonstances. Les tests de résistance élaborés après la catastrophe de Fukushima ont été réalisés par le biais des régulateurs nationaux, si bien qu'un tiers des centrales nucléaires ont été visitées par des inspecteurs. Des plans d'action nationaux ont ensuite été élaborés pour chacune des centrales électriques. Dans le cadre du réseau ENSREG, les régulateurs nationaux se rencontrent chaque année afin d'assurer une bonne coordination et un suivi des plans d'action. Ce réseau déploie des activités d'assistance importantes au-delà de l'UE dans des pays comme l'Arménie, le Bélarus et la Turquie. Certaines préoccupations ont été exprimées au sujet de la centrale nucléaire qui est en construction au Bélarus, mais à proximité de la Lituanie et de la Pologne. Un test de résistance concernant cette centrale a été réalisé et soumis au groupe ENSREG, une visite de terrain par des pairs est prévue en mars 2018. Enfin, une coopération avec les autorités compétentes de Lituanie a été mise en place sur cette question dans le cadre de la Convention d'Espoo.

Dans son exposé, **M. Spautz** se concentre sur le rapport de Greenpeace concernant la sécurité nucléaire en France et en Belgique, publié le 10 octobre 2017 et fondé sur le travail de plusieurs experts indépendants. La conclusion principale de ce rapport est que les piscines de stockage de combustible usé ne sont pas bien protégées. Si ces piscines étaient endommagées, elles ne seraient plus refroidies et seraient en surchauffe, ce qui susciterait des réactions en chaîne à grande échelle. Il y a plus de 63 piscines de stockage rien qu'en France, pays le plus nucléarisé d'Europe et sans doute au monde. En 2014, des drones ont survolé l'ensemble des centrales nucléaires françaises, mais on ne sait toujours pas qui était à l'origine de ces actions. En outre, de tels survols se produisent toujours. Alors que les réacteurs sont bien protégés en général par d'épais murs de béton, ce n'est pas le cas des piscines de stockage.

Etant donné que le rapport intégral de Greenpeace comprend beaucoup d'informations sensibles, il n'a pas été rendu public, mais a été transmis aux autorités compétentes. En 2012, Greenpeace a présenté un rapport détaillant les vulnérabilités des centrales électriques en cas de catastrophe aérienne. L'ONG a exigé qu'EDF (producteur d'électricité et opérateur de réseau français) et les autorités compétentes prennent des mesures pour mieux protéger les centrales contre des actes mal intentionnés. Elle a recommandé, en particulier, une « bunkérisation » des piscines de stockage. A la différence de la plupart des autres pays, l'autorité française de sûreté nucléaire (ASN) n'est pas pleinement responsable de l'ensemble des questions liées à la sûreté et à la sécurité, ni de celles liées à la protection radiologique. La population devrait être informée de l'existence de dangers éventuels et inviter les autorités à renforcer de façon importante la sécurité et la sûreté.

*[La présentation PowerPoint complète de M. Spautz (en français seulement) et le résumé du rapport de Greenpeace (en anglais seulement) sont disponibles sur le site extranet de l'APCE.]*

**M. Masiulis** estime que le rapport de Greenpeace mériterait d'être diffusé plus largement et de bénéficier d'une certaine publicité dans la mesure où beaucoup de pays voisins de la France sont concernés par ses conclusions. De même, la Lituanie et la Pologne sont fort préoccupées par la centrale nucléaire en construction au Bélarus à une quarantaine de kilomètres de Vilnius, la capitale lituanienne, sur un site géologiquement instable. En Europe, on constate qu'un grand nombre de centrales nucléaires sont situées dans des zones frontalières densément peuplées, si bien que même les pays qui renoncent à l'option du nucléaire sont prisonniers des choix énergétiques de leurs voisins. La société n'est pas suffisamment informée des risques. La préparation aux situations d'urgence est une question très délicate, de même que celle de savoir qui doit supporter les conséquences financières d'un accident. En outre, on peut se demander si l'on dispose de cadres juridiques et opérationnels suffisants pour gérer ce type de situations extraordinaires.

**M. Hunko** souligne l'importance du débat et du rapport. Dans beaucoup de pays comme l'Autriche et la Lituanie, la population a voté en faveur de la sortie du nucléaire. Cependant, dans un grand nombre d'autres pays, la population n'a jamais été consultée sur cette source d'énergie, qui suppose de lourds investissements au point de menacer même la sécurité nationale à long terme. Ce point devrait être revu

dans le rapport. Il faudrait aborder, en plus, le problème de l'emplacement de certaines centrales nucléaires dans des zones sismiques.

**M. Essl** explique que son pays, l'Autriche, considère l'énergie nucléaire comme une source d'énergie polluante, dangereuse et coûteuse, en particulier si l'on prend en considération l'ensemble des questions liées à la sûreté et à la sécurité. Le renforcement de la sûreté des piscines de stockage et des installations coûterait sans doute une fortune à court et à long terme.

**Mme De Sutter** évoque un accident dans une centrale nucléaire belge il y a trente mois et déplore qu'on ne sache toujours pas quels en ont été les principaux responsables. Il importe de parler non seulement des centrales nucléaires, mais aussi de l'ensemble des installations produisant ou exploitant des matériels radioactifs, comme celles servant à un usage médical, à la recherche ou à des fins militaires. L'échelle internationale relative aux événements nucléaires (*INES*) pourrait être citée dans le contexte du rapport, accompagnée de recommandations sur sa bonne utilisation dans la communication avec l'opinion publique. Le rapport devrait insister sur la réglementation applicable au choix des sites de centrales nucléaires pour que celles-ci soient construites plus près du centre des pays concernés ou qu'un périmètre de sécurité soit mis en place à proximité.

**M. Poderys** souligne que la construction de la centrale nucléaire au Bélarus a été lancée en violation des conventions d'Aarhus (sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement) et d'Espoo (sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière).

**M. Kiral** s'interroge sur la libération récente de matériel radioactif d'un site se trouvant près de l'Oural en Russie et sur les leçons du passé qui ont soulevé des questions liées à la réglementation, à l'organisation de la surveillance et à la sûreté radiologique de la population. Dans la perspective du changement climatique, il serait intéressant de savoir si les investissements dans le secteur de l'énergie nucléaire ne font pas obstacle à ceux qui sont nécessaires dans les énergies renouvelables.

**M. Spautz** répond aux observations et aux questions des membres. Jusqu'ici, l'industrie du nucléaire a bénéficié de subventions publiques trop nombreuses. Au Royaume-Uni, la construction de la centrale nucléaire de Hinkley Point a été contestée en raison de subventions excessives et d'estimations de surcoûts. En ce qui concerne la fuite récente de matériel nucléaire en Russie, certaines autorités de surveillance françaises et allemandes ont estimé que la libération massive d'un isotope de ruthénium était due à un accident dans l'usine de vitrification située près de Maiak (région de Tchéliabinsk). Les conventions existantes d'Aarhus et d'Espoo sont utiles, mais leur mise en œuvre dépend de la volonté politique des Etats ayant signé ces conventions. La prolongation de l'exploitation de vieilles centrales nucléaires constitue un grave dilemme pour beaucoup de pays comme la Belgique. Une autre question à traiter d'urgence est la sécurité des matériels nucléaires pendant leur transport, notamment en France, où des cargaisons de plutonium traversent le pays toutes les semaines. En ce qui concerne les risques sismiques, certains régulateurs nationaux ont préconisé que le respect des normes soit plus strict et que celles-ci soient renforcées. Malheureusement, il n'y a toujours pas de solution satisfaisante pour l'élimination finale de déchets nucléaires et le coût de la mise hors service des centrales nucléaires reste bien trop élevé.

**M. Kuske** rappelle aux membres la réglementation adoptée par la Commission européenne sur les sites nationaux d'enfouissement de déchets nucléaires, qui obligent les Etats membres à établir des rapports. Un site géologique d'enfouissement définitif de déchets nucléaires est en cours d'aménagement en Finlande, mais ailleurs, les déchets nucléaires sont pour la plupart stockés provisoirement et font toujours l'objet de débats animés au sein de l'UE. Pour ce qui est de la centrale en construction au Bélarus, le rapport d'expertise réalisé suite à une visite sur le terrain devrait être prêt d'ici la fin de 2018. L'UE en tant que telle dispose d'un système spécial de suivi de la sûreté radiologique et l'AIEA a déterminé des règles relatives au choix des sites de centrales nucléaires.

**Mme Günay** remercie les experts et les membres pour leurs observations, leurs informations et leurs propositions, dont elle tiendra compte autant que possible dans le rapport. La gestion des centrales nucléaires et l'élimination de leurs déchets est avant tout une question technique. Bien qu'il y ait différents cadres réglementaires pour la sûreté et la sécurité du nucléaire, il y a manifestement un défaut de mise en œuvre, notamment pour ce qui est des règles applicables au choix des sites. En qualité de rapporteure sur la sûreté et la sécurité du nucléaire, l'oratrice est disposée à visiter la centrale en construction au Bélarus, de préférence en présence d'experts. Des experts devraient aussi être invités à un échange de vues sur la question devant la commission.

**M. K rk ** remercie   son tour l'ensemble des participants pour leurs contributions fort pr cieuses   l'audition et rappelle aux membres que les prochains  changes de vues et auditions sont pr vus lors de la r union de la commission   venir c'est- -dire en janvier 2018.

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development (81 seats)**  
**Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**  
**(81sièges)**

*List of presence / Liste de présence*

**Chairperson / Présidente :**

Mr Ionuț-Marian STROE		Romania / Roumanie
-----------------------	--	--------------------

**Vice-Chairpersons / Vice-Présidents :**

<b>Mr Ertuğrul KÜRKÇÜ</b>		Turkey / Turquie
M. Luís LEITE RAMOS		Portugal

**Members / Membres**

1.	Mr Tritan SHEHU	Albania / Albanie
2.	Mr Victor NAUDI ZAMORA	Andorra / Andorre
3.	<b>M. Mikayel MELKUMYAN</b>	Armenia / Arménie
4.	<b>Mr Franz Leonhard ESSL</b>	Austria / Autriche
5.	Mr Stefan SCHENNACH	Austria / Autriche
6.	<b>Mrs Sevinj FATALIYEVA</b>	Azerbaijan / Azerbaïdjan
7.	Ms Ganira PASHAYEVA	Azerbaijan / Azerbaïdjan
8.	Ms Sabine de BETHUNE	Belgium / Belgique
9.	Mr Stefaan VERCAMER	Belgium / Belgique
10.	Mme Milica MARKOVIĆ	Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine
11.	Mr Nikolay ALEKSANDROV	Bulgaria / Bulgarie
12.	Ms Aneliya KLISAROVA	Bulgaria / Bulgarie
13.	Ms Marijana BALIĆ	Croatia / Croatie
14.	Ms Christiana EROKROITOU	Cyprus / Chypre
15.	Ms Zdeňka HAMOUSOVÁ	Czech Republic / République tchèque
16.	Ms Gabriela PECKOVÁ	Czech Republic / République tchèque
17.	Ms Aaja Chemnitz LARSEN	Denmark / Danemark
18.	<b>Mr Jaak MADISON</b>	Estonia / Estonie
19.	Ms Anne KALMARI	Finland / Finlande
20.	M. Bernard CAZEAU	France
21.	<b>Mme Marie-Christine DALLOZ</b>	France
22.	<b>Mme Jennifer DE TEMMERMAN</b>	France
23.	<b>Mme Nicole TRISSE</b>	France
24.	Ms. Irina PRUIDZE	Georgia / Géorgie
25.	Ms Doris BARNETT	Germany / Allemagne
26.	Ms Sybille BENNING	Germany / Allemagne
27.	Ms Herlind GUNDELACH	Germany / Allemagne
28.	<b>Mr Andrej HUNKO</b>	Germany / Allemagne
29.	Ms Nina KASIMATI	Greece / Grèce
30.	<b>Mr Evangelos MEIMARAKIS</b>	Greece / Grèce

**Alternates / Remplaçant(e)s**

ZZ...
Ms Judith PALLARÉS
Ms Hermine NAGHDALYAN
Ms Angelika WINZIG
Mr Andreas SCHIEDER
Mr Vusal HUSEYNOV
M. Muslum MAMMADOV
M. Damien THIÉRY
<b>Ms Petra De SUTTER</b>
ZZ...
Mr Krasimir BOGDANOV
ZZ...
Mr Mihael ZMAJLOVIĆ
ZZ...
Mr Pavel HOLÍK
Mr Rom KOSTŘICA
Ms Christina EGELUND
Ms Marianne MIKKO
Ms Anne LOUHELAINEN
M. François GROSDIDIER
Mme Sophie AUCONIE
M. Yves DANIEL
M. Bertrand BOUYX
Mr. Dimitri TSKITISHVILI
<b>Ms Elvira DROBINSKI-WEISS</b>
Mr Tobias ZECH
Mr Axel FISCHER
Ms Annalena BAERBOCK
Mr Dimitrios KAMMENOS
M. Konstantinos TZAVARAS

31.	<b>Mr Márton GYÖNGYÖSI</b>	Hungary / <i>Hongrie</i>	Ms Mónika BARTOS
32.	Ms Márta DEMETER	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr Gábor HARANGOZÓ
33.	Mr Vilhjálmur ÁRNASON	Iceland / <i>Islande</i>	Mr Birgir ÁRMANNSSON
34.	Mr Joseph O'REILLY	Ireland / <i>Irlande</i>	Mr Rónán MULLEN
35.	Ms Maria Teresa BERTUZZI	Italy / <i>Italie</i>	Ms Eleonora CIMBRO
36.	<b>Ms Nunzia CATALFO</b>	Italy / <i>Italie</i>	Ms Cristina DE PIETRO
37.	Mr Giuseppe GALATI	Italy / <i>Italie</i>	Mr Francesco Maria AMORUSO
38.	Ms Laura PUPPATO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Adele GAMBARO
39.	M. Andris BĒRZINŠ	Latvia / <i>Lettonie</i>	Ms Inese LAIZĀNE
40.	Ms Susanne EBERLE-STRUB	Liechtenstein	ZZ...
41.	<b>Mr Virgilijus PODERYS</b>	Lithuania / <i>Lituanie</i>	<b>Mr Kęstutis MASIULIS</b>
42.	<b>Mme Martine MERGEN</b>	Luxembourg	Mme Françoise HETTO-GAASCH
43.	Mr Etienne GRECH	Malta / <i>Malte</i>	Ms Rosianne CUTAJAR
44.	Mr Valeriu GHILETCHI	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	ZZ...
45.	M. Jean-Charles ALLAVENA	Monaco	M. Eric ELENA
46.	ZZ...	Montenegro / <i>Monténégro</i>	ZZ...
47.	Ms Reina de BRUIJN-WEZEMAN	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Mart van de VEN
48.	Mr Henk OVERBEEK	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	ZZ...
49.	Ms Silje HJEMDAL	Norway / <i>Norvège</i>	Ms Emilie Enger MEHL
50.	Ms Margareta BUDNER	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Magdalena KOCHAN
51.	Ms Barbara CHROBAK	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Anđelika MOŽDŽANOWSKA
52.	Mr Andrzej WOJTYŁA	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Agnieszka POMASKA
53.	<b>M. Luís LEITE RAMOS</b>	Portugal	ZZ...
54.	Mme Helena ROSETA	Portugal	Mme Edite ESTRELA
55.	Mr Liviu Ioan Adrian PLEȘOIANU	Romania / <i>Roumanie</i>	ZZ...
56.	<b>M. Cezar Florin PREDA</b>	Romania / <i>Roumanie</i>	<b>Mr Viorel Riceard BADEA</b>
57.	Mr Ionuț-Marian STROE	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Oana-Mioara BÎZGAN-GAYRAL
58.	Mr Roger ZAVOLI	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Ms Vanessa D'AMBROSIO
59.	Mr Aleksandar ŠEŠELJ	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Miljan DAMJANOVIĆ
60.	Ms Elvira KOVÁCS	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Dubravka FILIPOVSKI
61.	Mr Ján MAROSZ	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	Ms Renáta KAŠČÁKOVÁ
62.	Mr Jan ŠKOBERNE	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Mr Andrej ŠIRCELJ
63.	Mr José Manuel BARREIRO	Spain / <i>Espagne</i>	M. Ovidio SÁNCHEZ
64.	Ms Maria Concepción de SANTA ANA	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Pilar LUCIO
65.	Ms Melisa RODRÍGUEZ HERNÁNDEZ	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Ángela BALLESTER
66.	<b>Ms Carina OHLSSON</b>	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Eva-Lena JANSSON
67.	Mr Markus WIECHEL	Sweden / <i>Suède</i>	<b>Ms Annicka ENGBLOM</b>
68.	M. Jean-Pierre GRIN	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Hannes GERMANN
69.	<b>Mme Liliane MAURY PASQUIER</b>	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Filippo LOMBARDI
70.	Mr Nikola POPOSKI	"The former Yugoslav Republic of Macedonia" / "L'ex-République yougoslave de Macédoine"	ZZ...
71.	Mr Mehmet BABAOĞLU	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Cemalettin Kani TORUN
72.	<b>Ms Emine Nur GÜNAY</b>	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Suat ÖNAL
73.	Mr İlhan KESİCİ	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Haluk KOÇ
74.	<b>Mr Ertuğrul KÜRKCÜ</b>	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Filiz KERESTECİOĞLU DEMİR
75.	Mr Oleksandr BILOVOL	Ukraine	Mr Vladyslav GOLUB
76.	<b>Mr Serhii KIRAL</b>	Ukraine	Mr Boryslav BEREZA
77.	Mr Viktor VOVK	Ukraine	Mr Oleksii GONCHARENKO
78.	Mr John HOWELL	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Colin CLARK

79. Baroness Doreen MASSEY United Kingdom / *Royaume-Uni* Mr Conor McGINN  
 80. Ms Kerry McCARTHY United Kingdom / *Royaume-Uni* Ms Maggie THROUP  
 81. Mr John PRESCOTT United Kingdom / *Royaume-Uni* **Lord Don TOUHIG**

**PARTNERS FOR DEMOCRACY / PARTENAIRES POUR LA DEMOCRATIE**

Mr / M. Allal AMRAOUI, Morocco / *Maroc*  
 Mr / M. Tahsin ALAWNEH, Morocco / *Maroc*

**EMBASSIES / PERMANENT REPRESENTATIONS AND DELEGATIONS**  
**AMBASSADES / REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS PERMANENTES**

Mr / M. Andrei SUKHORENKO, Head of Mission of Belarus to the Council of Europe / *Chargé de mission du Bélarus auprès du Conseil de l'Europe*

**EXPERTS**

Mr / M. Michael KUSKE, Deputy Head of Unit D1 'EURATOM co-ordination, legal matters and international relations', Directorate D for Nuclear Energy, Safety and ITER, Directorate-General for Energy, European Commission / *Chef adjoint de l'Unité D1 'Coordination EURATOM, affaires juridiques et relations internationales', Directorat D – Energie nucléaire, sûreté et ITER, Direction-Générale de l'énergie, Commission Européenne;*

Dr Bettina PETERSOHN, Lecturer in Politics, Department of Political and Cultural Studies, University of Swansea (United Kingdom) / *Maître de conférences en politique, Département des études politiques et culturelles, Université de Swansea (Royaume-Uni)*

Mr / M. Roger SPAUTZ, Nuclear Campaign Officer, Greenpeace / *Chargé de la campagne nucléaire de Greenpeace*

**ALSO PRESENT / EGALEMENT PRESENTS**

Mr / M. Thierry MATHIEU, Vice-Chairperson of the Committee on Democracy, Social Cohesion and Global Challenges, Conference of INGOs / *Vice-Président de la Commission Démocratie, Cohésion sociale et Enjeux Mondiaux, Conférence des OING*

Mr / M. Ibrahim DERE, adviser to Ms GÜNAY / *conseiller de Mme GÜNAY, Turkey / Turquie*  
 Mr / M. Tuğrul CINKARA, adviser to Ms GÜNAY / *conseiller de Mme GÜNAY, Turkey / Turquie*

**COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE**

**SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /**  
**SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

M. / Mr Mark NEVILLE ..... Head of the Private Office of the President of the PACE /  
 ..... *Chef de Cabinet de la Présidente de l'APCE*  
 M. / Mr Francesc FERRER ..... Deputy to the Head of the Communication Division /  
 ..... *Adjoint au Chef de la Division de la Communication*

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / *Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable***

Ms / Mme Tanja KLEINSORGE ..... Head of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*  
 Ms / Mme Aiste RAMANAUSKAITE ..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*  
 Ms / Mme Maren LAMBRECHT-FEIGL ..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*  
 Ms / Mme Ayşegül ELVERİŞ ..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*  
 Ms / Mme Fatima NOUICER ..... Assistant / *Assistante*  
 Ms / Mme Bogdana BUZARNESCU ..... Assistant / *Assistante*